L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

Rénovation écologique du centre de vacances

Porteur du projet : Centre équestre de Lauzerte

Lauzerte

Subvention FEADER de 15 000€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 21/12/2022

Le domaine équestre de Lauzerte propose de multiples **activités** à l'année : cours d'équitation, colonies de vacances « nature » pour enfants et adolescents, colonies de vacances linguistiques, accueil de groupes scolaires.

Le centre propose aussi une **activité hébergement** pour des séjours à la carte, en famille ou entre amis. Il est constitué :

- d'un gîte de groupe de 35 places ;
- d'une maison d'hôtes pour 8 à 10 personnes ;
- d'un gîte d'étape pour cavaliers pour 4/ 5 personnes ;
- d'un campement avec des éco-lodges (capacité 28 personnes).

La capacité totale d'hébergement est de 110 lits.

Le gîte de groupe est le cœur du domaine puisqu'il abrite des salles d'activités et de jeux avec billard et baby-foot, une infirmerie, une cuisine et un espace restauration, qui sont utilisés par tous les publics, quel que soit le type de séjour.

Le dossier d'aide LEADER a concerné l'unique dépense de remplacement de la chaudière à fuel du bâtiment par une chaudière bois à granulés.

La chaudière fuel devenue vétuste engendrait de grosses dépenses d'énergie.

Pour l'eau chaude, c'est une installation **solaire** qui a été privilégiée.

Cette opération s'intègre dans la démarche entreprise par le centre équestre **de « Responsabilité Sociétale des Entreprises »** pour prendre en compte sur une base volontaire, **les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités.**

L'association a candidaté le **Label « Clé Verte »** dont les critères concernent le respect de la nature et des personnes notamment par :

- la maîtrise des consommations en eau et en énergie ;
- une gestion environnementale des déchets ;
- des loisirs qui ne nuisent pas à la nature ;
- une valorisation des acteurs et des atouts naturels du territoire.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°6 « Concilier développement du territoire, maintien d'un environnement de qualité et économies d'énergies » :

6.2 - Energies alternatives et économies d'énergie :

- Acquisition de matériels/équipements spécifiques directement liés à l'opération.

Plafond LEADER : 40 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 30/03/2023)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**43 839,15 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**15 000,00 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Région Occitanie	10 000,00 €
Autofinancement	18 839,15 €